

## Plan de Protection et Convention d'utilisation

Tracage: Télécharger

L'application SocialPass



Mise en application des Directives Cantonales et du Plan de protection OAJE pour les utilisateurs externes du Centre socioculturel de Blonay

Mise à jour : jeudi 29 avril 2021

Le présent document a pour but d'uniformiser les prescriptions et leurs applications dans le cadre de l'utilisation des salles de la maison par des tiers et leurs élèves pour des cours ou toute autres activités.

Les responsables et professeurs qui utilisent les locaux se portent garant de l'application des consignes suivantes :

Les salles sont désinfectées chaque jour avant d'être mises à disposition. En fin de séance, il est demandé au responsable de procéder à l'aération du local + un nettoyage succinct avec le matériel de désinfection fourni.

✓ L'accès au bâtiment est limité au nombre de personnes convoquées

(Affichage spécifique dans chaque salle)

✓ Le port du masque est obligatoire dans tout le bâtiment

✓ Le respect des distances physiques (1.5m) est impératif

✓ Entrée dans le bâtiment exclusivement par la porte Nord (à l'arrière de la maison)

✓ Les participants entrent dans le bâtiment à l'heure précise de leur activité

✓ Pas de collations ou de nourriture

(Boissons individuelles admises pour les participants)

✓ Lavage des mains ou désinfection rigoureuse s'effectue dès l'entrée dans les locaux

(Liquide hydro alcoolique à disposition à l'entrée)

Mesures de protections : Gestes barrières et distances physiques sont strictement

appliqués. Le nombre de personnes présentes dans chaque salle est limité :

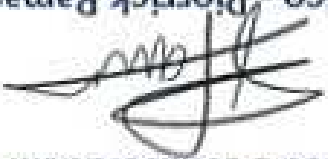
• Salle de réunion : 5 personnes

• Salle polyvalente : 8 personnes

• Salle de Cafétéria : 15 personnes

Tracabilité : Chacun peut télécharger l'application et scanner le QR code apposé à l'entrée de chaque salle. Une liste de manuscrite reste disponible pour les personnes ne disposant pas de "Smartphone" ou ne souhaitant pas utiliser l'application. Ces listes restent à disposition des autorités pendant 14 jours avant d'être détruites.

L'équipe de la Maison Picson vous remercie sincèrement de votre collaboration.



Chef de Service - Pierrick Ramasco

Commune de Blonay - Maison Picson